

## **Mexique : une ville contre les affiches des « catholiques » pro-avortement**

**Author** : Jeanne Smits

**Categories** : [Divers Jeanne smits](#)

**Date** : 14 juin 2010

La municipalité de Querétaro, au Mexique, a [décidé](#) de faire déposer cinq sur neuf grands panneaux publicitaires postées dans plusieurs points stratégiques de la ville par les « Catholiques pour le droit de décider » qui prétendent manipuler le code de droit canonique pour faire apparaître l'avortement acceptable dans certains cas. Dans un premier temps, les responsables de la ville y avaient déjà fait ajouter le mot « clôturé » en décalcomanie ou les avaient recouverts de peinture blanche. Puis semble-t-il, ils ont exigé le démantèlement des cinq affiches dont l'emplacement ne bénéficiait pas d'une autorisation municipale.

« [Censure](#) ! », ont hurlé les alter ego mexicains des « Catholics for a free choice ». Les promoteurs de la campagne trouvent curieux que Querétaro ait choisi d'assainir sa politique d'affichage municipal précisément au moment où ses visuels sont en place. Mais cela a été fait au [nom](#) du « développement durable » : qui dit mieux ?

Le **cardinal Juan Sandoval Iñiguez**, archevêque de Guadalajara, vient pour sa part d'ajouter sa voix à celle de Mgr Arizmendi Esquivel, évoqué dans un post précédent, dénonçant cette action anti-vie de la part de personnes qui « ne sont pas catholiques » œuvrant pour une organisation « payée par des organismes internationaux engagés dans la promotion à tout prix d'actions contre la vie, surtout dans le tiers monde, comme la pilule, les ligatures, l'homosexualité et aujourd'hui l'avortement ».

Il a fait savoir que le code de droit canonique ne concède pas d'exception qui autoriserait la femme à avorter, quelles que soient les circonstances, [rapporte](#) le site de la Conférence épiscopale du Mexique : « Ni quand le fœtus est malade, ni en cas de viol, ni quand la mère se trouve en danger : en aucun cas. »

Tout ce qui permet l'avortement, le légalise, le pratique ou le justifier « n'est pas catholique », a déclaré le cardinal, rappelant l'excommunication automatique de ceux qui pratiquent l'avortement.

© [leblogdejeannesmits](#).